AVIS DE PROJET DE FUSION

7 août 2024

FCP de droit français « R-co 4Change Net Zero Credit Euro » et la SICAV de droit français R-co 2 agissant pour le compte du compartiment « R-co 4Change Net Zero Credit Euro »

Rothschild & Co Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du FCP de droit français « R-co 4Change Net Zero Credit Euro » et futur délégataire de la gestion financière, administrative et comptable du compartiment du même nom de la SICAV de droit français « R-co 2 »,

Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé-Gérant.

Conformément à la décision de la Gérance de Rothschild & Co Asset Management, et au procès-verbal du Conseil d'Administration de la SICAV de droit français R-co 2 tous deux en date du 20 mars 2024, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption du FCP de droit français « R-co 4Change Net Zero Credit Euro » (FCP Absorbé) par le compartiment « R-co 4Change Net Zero Credit Euro » de la SICAV de droit français « R-co 2 » (OPCVM Absorbant).

Modalités et conditions de l'opération :

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 20 septembre 2024, calculées le 23 septembre 2024.

L'apport effectué à l'OPCVM Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 23 juillet 2024.

Pour le bon déroulement de cette opération de fusion-absorption, les souscriptions et les rachats de parts (et/ou dix-millièmes de part) du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 17 septembre 2024 à partir de 12h01, de façon qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

Le FCP Absorbé ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative du FCP Absorbé sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion, sera celle du 17 septembre 2024.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette opération, vous pouvez obtenir le rachat sans frais de vos parts (et/ou dix-millièmes de part) à tout moment, le FCP Absorbé et l'OPCVM Absorbant n'appliquant pas de commission de rachat.

La parité d'échange sera déterminée par le rapport suivant :

Actif net du FCP Absorbé

Valeur liquidative de l'OPCVM Absorbant

Pour ces calculs, les porteurs du FCP Absorbé auront droit à un nombre d'actions et/ou dix-millièmes d'action de l'OPCVM Absorbant identique à celui des parts et/ou dix-millièmes de part du FCP Absorbé remises lors de l'échange.

Conformément à l'article 411-63 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant participant à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 30 juillet 2024.

A noter qu'à ce jour, l'OPCVM Absorbant n'est pas commercialisé en Belgique. Il le sera toutefois au moment de la fusion, le 20 septembre 2024.

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les Documents d'Informations Clés et le prospectus de l'OPCVM Absorbé, à jour des modifications susvisées, seront disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (https://am.be.rothschildandco.com).

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés.

Nous informons les investisseurs belges que les Documents d'Informations Clés, le prospectus en vigueur, le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont également disponibles gratuitement en français auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (Rothschild Martin Maurel, 29 avenue de Messine F-75008 Paris, agissant au nom et pour le compte de sa succursale de Bruxelles Rothschild & Co Wealth Management Belgium, 166 avenue Louise B 1050 Bruxelles) et seront également disponibles sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management (https://am.be.rothschildandco.com).

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Pour plus d'informations :
Service Clients
clientserviceteam@rothschildandco.com
https://am.be.rothschildandco.com

À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co
Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 31 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : www.am.eu.rothschildandco.com